

KOHNEN

134, route d'Arlon
L-8008 STRASSEN

Tél. **26 31 33 15**
Fax 26 31 33 16
strassen@kohnen.lu

KOHNEN

26-30, avenue J.-F. Kennedy
L-9053 ETTTELBRUCK

Tél. **81 62 02**
Fax 81 14 77
ettelbruck@kohnen.lu

INSTITUT KOHNEN

3, rue des Bains
L-1212 LUXEMBOURG

Tél. **22 38 08**
Fax 46 92 82
institut@kohnen.lu

CAON1012 rev. 2 - 07/05/2021

NOTICE D'UTILISATION

ORTHESES DE TRONC DE TRAITEMENT



Vous venez de bénéficier d'un appareil orthopédique, dispositif médical sur mesure. Afin de vous garantir un confort maximal, merci de lire attentivement cette notice. Votre appareil a été fabriqué par un professionnel agréé, selon la prescription de votre médecin.

Sa confection a été réalisée à vos mesures, et il ne peut être utilisé que par vous-même. Les instructions concernant le port et l'utilisation de votre appareillage sont définies par votre médecin prescripteur : il faut les respecter strictement. Le numéro de l'appareil et la date de fabrication sont indiqués sur l'appareil.

Protection des données : Pour connaître le détail de la Politique de Protection des données mise en œuvre au sein du groupe Proteor, toutes demandes doivent être adressées au Délégué à la Protection des Données : contact@kohnen.lu

DESCRIPTION, PERFORMANCE ET DESTINATION DU DISPOSITIF :

Ces corsets sont utilisés pour traiter l'évolution des déformations rachidiennes. Pour cela, nous avons à notre disposition un choix d'orthèses adaptées à chaque cas, conforme à la prescription médicale.

Ces corsets sont amovibles et en matériaux thermoformables.

CONDITIONS NORMALES DE MISE EN PLACE :

La mise en place d'une orthèse de traitement doit être progressive, selon les indications préconisées par l'ortho-prothésiste.

CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION :

Après une période d'adaptation, le corset doit être porté selon les indications médicales.

Il doit être porté sur un vêtement fin ajusté en coton, long et sans couture.

N'utiliser ni talc ni crème.

Si vous désirez pratiquer des activités sportives ou à risques, consultez votre orthoprothésiste pour avis.

CONDITIONS D'ENTRETIEN :

Le corset doit être nettoyé régulièrement.

La peau du patient devra être surveillée chaque jour.

Une hygiène corporelle quotidienne permet de réduire les risques d'irritation.

- ◆ Changer de maillot tous les jours.
- ◆ La fréquence minimum de nettoyage de l'appareil est d'une fois par semaine. Elle peut être augmentée en fonction de votre activité, et du temps de port de votre appareil.
- ◆ Matière plastique : Laver, intérieur et extérieur, à l'eau et au savon neutre ou une solution hydro alcoolique, sécher avec une serviette,
- ◆ Les velcros : brosser les de préférence sans les mouiller.
- ◆ Si votre appareil est recouvert de peau ou de cuir : Il ne doit pas être immergé. Laisser sécher dès qu'il n'est plus porté et brosser à sec avec une brosse douce.

- ◆ Coussin tissu amovible : les détacher délicatement en maintenant le velcro sur le plastique et les laver à l'eau froide et au savon neutre. Laisser sécher à plat et à l'air libre.
- ◆ Appareil avec armature métallique : passer un linge humide sur le métal et brosser dans les interstices.

CAO/NO12 rev. 2 - 07/05/2021

CONDITIONS DE STOCKAGE/ELIMINATION :

Le corset devra être placé dans un lieu à température ambiante et éloigné d'une forte source de chaleur.

Ne jamais laisser un corset derrière une vitre ou un pare-brise de voiture. Le rayonnement solaire peut provoquer de fortes élévations de température et engendrer une déformation de l'appareillage. Il ne faut pas laisser l'appareil à portée des animaux domestiques (chat, hamster...).

Votre appareillage peut être éliminé selon la législation en vigueur.

EFFETS SECONDAIRES :

Réactions cutanées, rougeurs, irritations...

Si les troubles persistent, consulter son médecin et/ou son orthoprothésiste.

Les zones d'appui engendrent des rougeurs ; celles-ci doivent être surveillées quotidiennement. La peau ne doit pas être lésée.

CONTRÔLES :

Respecter le suivi médical préconisé.

Le patient restera en contact de façon régulière avec son médecin responsable de l'appareillage et son orthoprothésiste pour contrôler, pendant la durée du traitement, l'adaptation du corset.

Tout incident grave survenu en lien avec le dispositif doit être notifié à votre orthoprothésiste et aux autorités compétentes relatives aux dispositifs médicaux.

TRES IMPORTANT

Lors des transports, il est interdit de porter le **corset de Milwaukee**.